

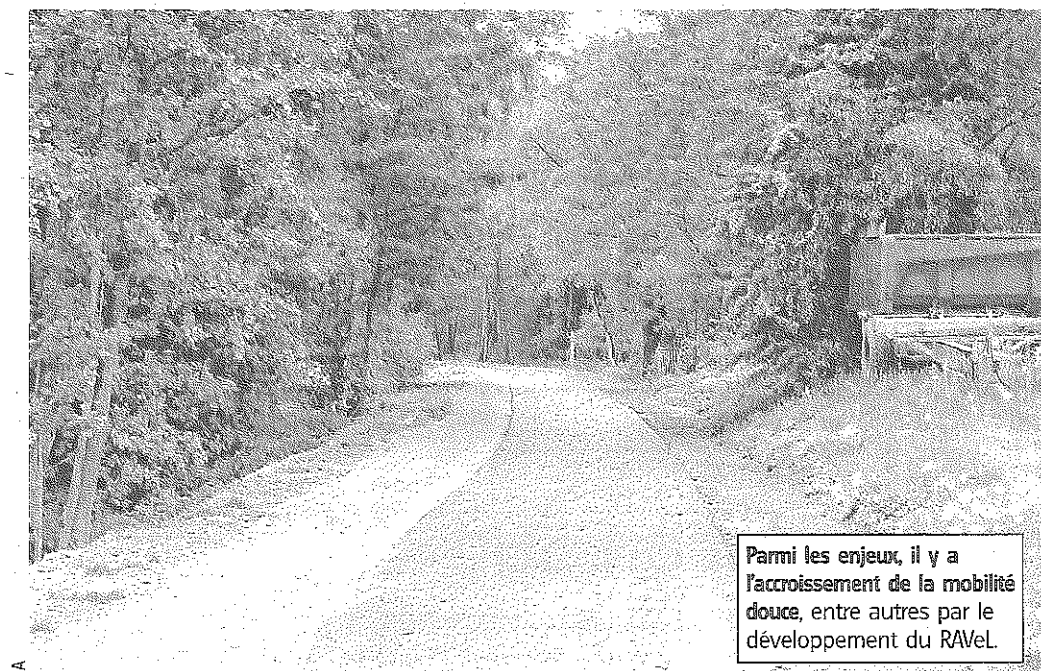
Opération de développement rural : place à l'action et aux projets

En vue de trouver des réponses aux enjeux en matière de développement rural, la Commune invite les citoyens à participer aux groupes de travail.

de Jonathan HOIVOEET

En 2013, la commune de Gerpinnes a lancé une grande Opération de Développement Rural. Au fond, de quoi s'agit-il ? C'est une politique de développement local qui vise à améliorer les conditions de vie des habitants. À partir d'un diagnostic, une stratégie est mise en place. Celle-ci est constituée d'objectifs desquels découlent des projets à mettre en œuvre pour les atteindre.

Ce processus conduit à rédiger un Programme Communal de Développement Rural (PCDR) qui, une fois approuvé par le Gouvernement wallon, ouvre la voie à l'obtention de subsides. De plus, à Gerpinnes, la commune vise la rédaction d'un PCDR/Agenda local, ce qui signifie que la stratégie sera établie dans le respect des



Parmi les enjeux, il y a l'accroissement de la mobilité douce, entre autres par le développement du RAVeL.

DA

principes du développement durable et prendra en compte les quatre piliers que sont l'économique, le social, le culturel et l'environnement.

Participation citoyenne primordiale

Dans la cité rolandienne, cette initiative s'est traduite par l'organisation de réunions de consultation dans les dix villages

et hameaux de l'entité. Entre mars et juin 2013, ces débats d'idées ont réuni 248 habitants qui ont identifié les problématiques et formulé leurs souhaits pour améliorer la qualité de vie dans leur commune.

De ces rencontres, l'auteur de programme (Survey & Aménagement) a identifié les grands enjeux pour la cité rolandienne. Parmi ceux-ci, on peut

citer la limitation de l'exode des jeunes via, notamment, le développement d'une structure du logement adaptée et par la dynamisation de l'activité économique. La flambée des prix de l'immobilier ont poussé de nombreux Gerpinois (es) du cru à quitter l'entité pour des contrées plus favorables.

Par conséquent, les habita-

tions ont été, en grande majorité, achetées par des citoyens du grand Charleroi ce qui, à l'instar d'autres communes dites « riches », a créé une « cité-dortoir ».

Après les constats, place à l'action

Lutter contre ce phénomène est le second enjeu dans l'entité. Il est combiné avec le renforcement du caractère identitaire des villages et le sentiment d'appartenance de la population.

Parmi les autres défis, on épinglera deux intentions fortes : faire connaître et reconnaître un patrimoine naturel en vue de le sauvegarder et de le valoriser ; et faire du folklore local un véritable moteur de développement touristique, culturel et économique pour l'entité.

En vue de trouver des réponses à ces enjeux et de répondre aux souhaits des habitants, la commune de Gerpinnes invite les citoyens (nes) à participer à des groupes de travail thématiques qui seront animés par les agents de la Fondation Rurale de Wallonie. ■

► Toutes les infos sur www.odr-gerpinnes.be

Les enjeux par thèmes

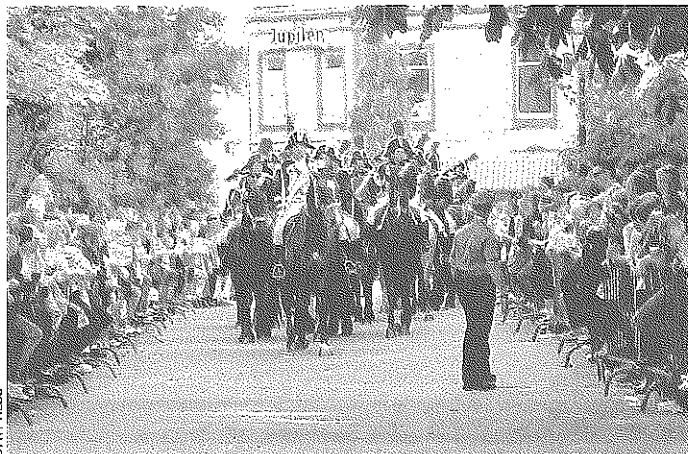
Voici la liste des enjeux retenus par thèmes.

– Environnement : un patrimoine naturel à faire connaître et reconnaître en vue de le sauvegarder et de le valoriser.

– Territoire : une urbanisation propice au développement de « cité-dortoir » à enrayer ; mettre en place une politique du logement forte, en adéquation avec les besoins de la population et durable sur le territoire.

– Société : développer les activités pour les plus jeunes au sein du territoire ; développer un réseau de structures et d'infrastructures à destination des jeunes de l'entité ; utiliser la structure démographique de l'entité comme atout (développement de l'intergénérationnel) en encadrant et en impliquant les seniors dans la vie locale.

– Mobilité : diminuer la part de déplacements automobiles et renforcer les liens entre les noyaux urbanisés via le développement de projets de liaisons douces sécurisées et de mobilité alternative sur le territoire.



Parmi ses atouts culturels et touristiques à valoriser : la marche Sainte-Rolende figure en bonne place.

– Culture : valoriser les atouts touristiques existants de l'entité ; développer un partenariat fort entre les différents acteurs culturels et touristiques de la région ; améliorer et soutenir les acteurs touristiques et culturels au sein du territoire.

– Économie : dynamiser l'économie et l'emploi local via la création de structures et infrastructures économiques adaptées ; équilibrer l'offre locale en commerces et services sur le territoire ;

améliorer et développer les moyens de communication existants afin de toucher l'ensemble des secteurs d'activités de l'entité.

– Infrastructures : compléter et améliorer le réseau d'espaces et de lieux de rencontre de l'entité principalement par la mise en œuvre d'espaces référents extérieurs ; pérenniser la qualité de l'enseignement sur l'entité, notamment via la mise en place d'infrastructures adaptées. ■

J.H.

Les groupes de travail

Le groupe de travail consacré à l'environnement (cadre de vie, propreté, énergie) se réunira le mardi 28 janvier, à 19 h 30, à la maison de village de Fromiée.

– Groupe de travail sur le territoire : aménagement du territoire, urbanisme, logement, le jeudi 13 février, à 19 h 30, à la maison de village des Flaches.

Groupe de travail société : population, vie sociale et associative, convivialité et solidarité, enfance, jeunesse, seniors, le mardi 25 février, à 19 h 30, à la maison de village de Fromiée.

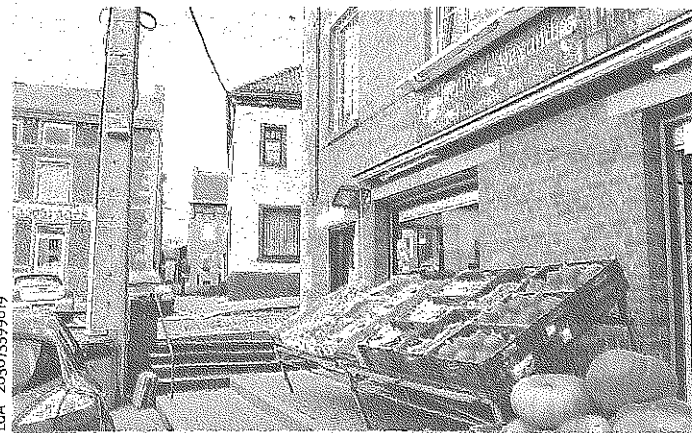
– Groupe de travail mobilité :

voirie, sécurité routière, le jeudi 20 mars, à 19 h 30, à la maison de village de Lausprelle.

– Groupe de travail culture : tourisme, folklore, patrimoine, le jeudi 3 avril, à 19 h 30, à la maison de village de Lausprelle.

– Groupe de travail économie : commerces, agriculture, gouvernance et communication, le mardi 29 avril, à 19 h 30, à la maison de village de Fromiée.

– Groupe de travail infrastructures : sports, espaces et infrastructures publiques, enseignement et formation, le jeudi 8 mai, à 19 h 30, à la maison de village des Flaches. ■ J.H.



Un groupe de travail se penchera sur le commerce dans l'entité.